

■ **Fondation pour le Développement Ecologique et Durable**, à Dully, chemin Es Rechignards. Nouvelle fondation. Statuts: 11 septembre 2002. But : promouvoir, encourager ou réaliser des projets ou des concepts écologiques tenant compte du respect de la nature ainsi que du développement durable, en particulier ceux qui diminuent la consommation d'énergie, évitent au maximum l'utilisation de produits nocifs, réduisent les émissions polluantes ainsi que le volume des déchets. Conseil : trois à sept membres, qui sont : Gut Richard, de Zurich, à Dully, président, Jüdt Udo, d'Allemagne, à Morges, vice-président, tous deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux, Barbezat Michel, des Bayards, à Zell (ZH), Schlatter Georges, de Signau, à Nyon, et Thomi Blaise, de Landiswil, à Oron-la-Ville, ces trois derniers avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux.

Journal no 9718 du 11.10.2002
(00689950 / CH-550.1.031.541-0)